

## COMPTE-RENDU DE CONSEIL 30 octobre 2019

**Présents :** Mr Claude CAVALLINI, Maire, Cyril GRENARD, Mr Alexandre MICHALET, Mme Laëticia MICHALET-BUSSOD, Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Pascal COURTOIS, Frédéric PANSARD. **Absent :** Mr Alexandre DESBORDES, Mmes Morgane NIVOT et Suzie DECOSTER (pouvoir à Mr Michalet)

**Secrétaire :** Mr Alexandre MICHALET. Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente .

Il est rajouté une délibération à l'ordre du jour :

**1. SAISON SKI 2019-2020 :** Un tarif est rajouté à la délibération du 25 septembre 2019 concernant les redevances ski de fond : Carte saison des Hautes Combes Jeunes : promo à 26€ jusqu'au 15/11/2019 et normal à 36€.

Une convention est passée avec la Communauté de Communes du Haut Jura de à Saint Claude afin de définir les conditions de vente et de rémunération. Le Conseil donne son accord à l'unanimité sur ces 2 points.

**2. INDEMNITE DE CONSEIL DU PERCEPTEUR :** Accord du Conseil à 5 voix pour et 3 contre pour cette délibération aussi rajoutée à l'ordre du jour : Mrs Luc MICHEL et Mr Michel PRIORE se voit accorder par la commune au prorata de leur période travaillée sur l'année 2019 la totalité des indemnités auxquelles ils prétendent.

**3. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019 :** Accepté à l'unanimité, il s'équilibre en dépenses et recettes à 33 500€. Parmi les principaux postes augmentés : les loyers, les honoraires, les stères de bois à domicile.

### **4. URBANISME**

- Déclaration préalable déposée par Mr Xavier Bertrand pour la construction d'un abri
- Certificat d'urbanisme pour les maisons sises au 378 et 381 rue des Lapidaires à Belleydoux (ancienne boucherie)
- Pour les parcelles AB N° 102 et 96, 381 rue des Lapidaires, AB N°51, rue des Lapidaires
- Pour les parcelles C 373 au 67 rue des Lézines à Belleydoux
- Pour les parcelles 492-532-533 route des Roches à Belleydoux

### **5 DIVERS :**

- **Bois :** recensement des parcelles vacantes pour les préempter (selon une réunion des Communes Forestières du Haut-Bugey). On note une baisse des ventes d'épineux. Sur la parcelle 66, les arbres sont tous secs (à couper pour éviter la propagation de la maladie).
- En tout 107 stères ont été livrées à domicile pour les personnes inscrites cette année
- Le repas des Anciens a été fixé par le CCAS au vendredi 6 décembre 2019 à 12h. Les personnes pourront opter pour le colis s'ils ne viennent pas au repas.
- La parcelle communale est toujours en vente sur la route Fauconnière. Le prix est à revoir.
- Le Mardi 28 janvier 2020 aura lieu le passage du Rallye Neige et Glace dans le Village.
- Pour le 11 novembre, cérémonie au monument aux Morts de Belleydoux à 10h30 puis à Echallon à 11h15 suivi d'un Vin d'Honneur.
- Il a été signalé du « Tapage Nocturne » sur le hameau de Gobet

Fait à Belleydoux le 4 novembre 2019

Le Maire